



La méthode utilisée par les élus de la communauté de communes Vienne et Moulière (86) pour réaliser un auto-diagnostic partagé

21 Février 2003

Témoignages de:

- *Madame Nicole Merle*, Présidente de la communauté de communes Vienne et Moulière
- *Stéphanie Sauvée*, agent de développement

CdC Vienne et Moulière : 42, rue de Chauvigny – 86800 Saint Julien de l'Ars
Tel. **05 49 56 84 73** – Fax 05 49 45 92 86

Animation : *Catherine Leberger*, Mairie-conseils

Présentation

Entre Châtelleraut, Poitiers et Chauvigny, la Communauté de communes de Vienne Moulière a été créée en 1999. Elle rassemble 10 communes et 10700 habitants.

Les élus ont ressenti le besoin de comprendre les enjeux de son développement et se sont engagés dans un travail mobilisant toutes les communes, pour mieux connaître et apprécier la situation actuelle.

Ce diagnostic est aussi l'expression du vécu d'un certain nombre d'habitants qui y ont été associés, à l'invitation des élus. Il représente la vision du territoire, à un moment donné, d'une partie des personnes qui y vivent et se projettent dans l'avenir. Il constitue le fondement de la réflexion pour les élus et les habitants qui s'engagent dans l'étape d'élaboration de projet du territoire. (étape en cours dans la communauté de communes de Vienne et Moulière).

Lors de cette réunion téléphonique, Nicole Merle et Stéphanie Sauvée nous préciseront pour quelle raison et pour quel objet les élus ont ressenti le besoin de faire cet auto diagnostic; elles nous décriront la **méthode et les outils utilisés** et nous feront part de leur appréciation sur ses avantages et ses difficultés*. Elles nous diront également la manière dont le travail se poursuit, et en quoi ce diagnostic permet d'élaborer plus efficacement le projet de territoire.

Catherine LEBERGER, Mairie-conseils

Je remercie Nicole Merle et Stéphanie Sauvée d'être nos témoins aujourd'hui. Nous sommes dans le pays de Vienne et Moulière, situé dans la Vienne, en région Poitou-Charentes. Ce pays, qui a été créé en 1996 par un syndicat de communes, est porté, depuis le 1^{er} janvier 2002, par la communauté de communes Vienne et Moulière. Il se caractérise par sa ruralité, encadrée par deux pôles urbains importants, Châtelleraut et Poitiers, et par une ville moyenne, Chauvigny. Les élus ont ressenti le besoin de comprendre les enjeux du développement de ce territoire et ils se sont engagés dans une démarche sur le moyen terme, en mobilisant les communes et des citoyens. Un auto-diagnostic a été réalisé afin de mieux connaître et apprécier la situation et de choisir des orientations qui correspondent mieux à la volonté des élus et à la réalité économique, démographique, sociale, spatiale du territoire.

Aujourd'hui, nous allons parler de méthode. Nicole Merle et Stéphanie Sauvée vont nous expliquer pourquoi les élus ont ressenti le besoin de réaliser ce travail d'auto-diagnostic. Elles nous décriront la méthode et les outils utilisés. Elles nous feront part de leur point de vue sur les avantages et les difficultés de cette démarche.

Nicole MERLE, Présidente de la Communauté de communes de Vienne et Moulière

Je suis présidente de la communauté de communes de Vienne et Moulière depuis bientôt deux ans. Pourquoi avons-nous effectué cet auto-diagnostic ? Celui-ci répondait à deux objectifs. Premièrement, nous voulions démontrer aux élus qu'une politique pouvait être conduite dans ce pays et que des actions pouvaient être menées en commun. En effet, l'accouchement de la communauté a été difficile et le pays a été restructuré. Deuxièmement, nous souhaitons que la population s'exprime. Notre territoire comprenant à la fois une zone périurbaine à proximité de Poitiers, et une zone rurale, les attentes de la population sont diverses. Comment les habitants voyaient-ils leur territoire ? Quels étaient les grands axes de développement sur lesquels les élus devaient travailler pour doter leur territoire d'une politique à plus long terme ? Telles sont les questions que nous avons posées à la population.

Quelle méthode avons-nous mise en œuvre ? Le pays compte dix communes : il ne recouvre pas tout à fait le canton (onze communes). Dans un premier temps, nous avons organisé une réunion avec la population dans chacune des dix communes. Nous avons envoyé des invitations à chacun et nous avons mobilisé le conseil de la communauté (trente élus) ainsi que les conseils municipaux. La population a bien répondu dans son ensemble : sur 12 000 habitants, 300 personnes ont participé aux réunions et se sont exprimées. J'ai participé personnellement à toutes les réunions : j'ai introduit les réunions, j'ai écouté, mais je n'ai pas voulu m'impliquer davantage car je souhaitais laisser la population s'exprimer.

Je cède la parole à Stéphanie Sauvée, notre animatrice, qui va vous expliquer comment nous avons travaillé.

Stéphanie SAUVÉE, animatrice de la Communauté de commune de Vienne et Moulière

La méthode que nous avons utilisée a été proposée par Mairie-conseils. Je l'ai expérimentée sur un autre territoire avec François Clément et je l'ai adaptée au territoire de la communauté de communes de Vienne et Moulière. L'auto-diagnostic se déroule en deux étapes.

La première étape de l'auto-diagnostic consiste à organiser des réunions dans chaque commune pour apprécier la manière dont la population vit le territoire. Cette première étape permet d'établir un point zéro de la situation. C'est ce que nous avons fait en 2002. Dans chaque commune, nous avons organisé une réunion avec le conseil municipal et nous avons envoyé une invitation à chaque foyer de la commune pour une réunion publique. Les réunions ont attiré entre trente et soixante participants, pour des communes allant de 500 à 2 000 habitants. Les participants ont été invités à s'exprimer sur les atouts, les problèmes et les évolutions du territoire depuis une dizaine d'années. Chaque réunion avait pour support des fonds de cartes IGN agrandies à remplir, ce qui permettait aux participants de localiser facilement les lieux et de ne rien oublier. Ensuite, nous les avons interrogés sur les projets de la commune et sur les souhaits intercommunaux.

La deuxième étape vise à effectuer une synthèse intercommunale des différentes réunions. Nous avons réalisé cette synthèse en deux soirées, auxquelles ont participé des représentants de chaque commune. 60 à 80 personnes ont assisté à ces deux soirées. Ces réunions avaient pour objectif de mettre en commun le travail réalisé dans les dix communes. Au début de chaque réunion, chaque commune a présenté son analyse des atouts, des problèmes et des évolutions. A partir de ces différentes présentations, nous avons essayé d'élargir à une vision d'ensemble du territoire. Pour ce faire, nous avons constitué des groupes de travail composés d'un représentant par commune et nous leur avons demandé de réfléchir aux atouts, aux problèmes et aux évolutions de l'intercommunalité. A la fin de la deuxième soirée, nous avons essayé de mettre en exergue les enjeux pour le territoire.

Avec cet auto-diagnostic, nous souhaitons disposer d'un état des lieux en 2002 pour construire une vision du territoire à l'horizon 2010-2015, vision à long terme qui est requise par les chartes de territoire. Souhaitez-vous que je vous parle de cette deuxième étape ?

Mairie-conseils

Avant de poursuivre, les participants souhaitent peut-être poser des questions ou faire des remarques.

Un intervenant

J'aimerais avoir des précisions sur la population non élue qui a participé aux réunions. Toute la population était-elle représentée ?

Nicole MERLE

La situation a varié selon les communes. Ce qui nous importait était la participation de la population (peu importait la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance), de manière à ce que les habitants comprennent que la communauté, comme le pays, sont une nécessité. Dans certaines communes, le milieu sportif était bien représenté ; dans d'autres, les participants étaient plus divers.

Stéphanie SAUVÉE

Peu d'artisans et commerçants ont participé à nos soirées car leurs horaires ne le leur permettaient pas. Sinon, à peu près toutes les catégories professionnelles étaient représentées.

Un intervenant

Lors des réunions dans les communes, avez-vous donné des éléments sur les évolutions pressenties ? Je vais donner un exemple. Nous sommes situés entre Nantes et Angers. Il existe un projet de construction d'un aéroport, l'aéroport de Notre-Dame des Landes, à l'horizon de dix à douze ans. Ce projet est peu connu de la population. S'il n'est pas évoqué au moment du diagnostic, la réflexion des habitants et des élus sur les souhaits et les évolutions du territoire va manquer de cette perspective.

Nicole MERLE

Je suis également maire de la commune de Sèvres Anxaumont, sur le territoire de laquelle existe un projet de déviation. Nous n'avons pas travaillé sur ce sujet au niveau de l'auto-diagnostic, car il existe d'autres endroits où ces questions peuvent être abordées. Au sein de la communauté, nous avons une commission qui s'occupe de l'aménagement du territoire, dont le rôle a été renforcé récemment. Des associations de défense de l'environnement se sont également constituées. Nous sommes à proximité d'une grande ville : nous voulons conserver à notre territoire son « poumon » vert. Ce souhait a été exprimé lors des réunions, et nous l'avons intégré dans notre réflexion. Cela dit, les questions d'aménagement du territoire seront abordées dans les commissions *ad hoc*.

Mairie-conseils

Je souhaiterais avoir des précisions sur la participation des citoyens non élus. Vous avez adressé une invitation à tous les foyers. Avez-vous noté le nom et l'adresse de ceux qui sont venus aux réunions ? Avez-vous constaté qu'ils revenaient à d'autres réunions ? Avez-vous constitué des petits groupes avec des élus et des non élus ?

Stéphanie SAUVÉE

Au cours des dix premières réunions, nous n'avons pas pu prendre le nom de tous les participants. En revanche, nous avons noté les coordonnées des délégués des communes qui ont participé aux réunions de synthèse. Début 2003, nous organiserons une réunion de restitution pour toutes les personnes qui ont participé aux soirées de synthèse (80 personnes).

Nicole MERLE

Nous sommes en train de définir notre politique culturelle et notre politique sportive. Nous avons constitué trois groupes de travail, en faisant appel aux personnes qui avaient participé aux réunions d'auto-diagnostic. Nous leur montrons que leur réflexion nous a servi et que nous avons encore besoin d'elles pour approfondir certains sujets. Nous les considérons comme des acteurs du territoire.

Un intervenant

Si j'ai bien compris, vous ne ferez pas de restitution par voie de presse auprès de tous les habitants de vos communes.

Stéphanie SAUVÉE

Pour l'instant, nous comptons simplement faire un retour vers les personnes qui se sont impliquées dans les soirées de synthèse intercommunale. Ensuite, nous verrons. Cela dit, nous essayons de toucher le plus de personnes possible. Ainsi, pour les groupes de travail sur les politiques sportives et culturelles, nous avons fait appel à des personnes compétentes, qui n'avaient pas forcément participé aux réunions de l'auto-diagnostic.

Nicole MERLE,

Nous avons une commission communication dont je suis la présidente. Nous publions un magazine de quatre pages deux fois par an. Je proposerai de faire une restitution dans ce magazine, de manière à montrer à la population que nous tenons compte de son expression dans notre démarche prévisionnelle.

Mairie-conseils

Quels types de documents avez-vous produits suite à ces différentes réunions ?

Stéphanie SAUVÉE

Pour l'auto-diagnostic, nous avons élaboré un document d'une dizaine de pages, qui reprend les cartes réalisées au moment de la synthèse intercommunale. J'ai retravaillé ces cartes sur ordinateur, avec l'aide de François Clément, pour les rendre plus attrayantes. En face de la carte sur les atouts, nous avons dessiné une marguerite, dont chaque pétale reprend un atout du territoire. Puis, nous avons détaillé les atouts dans un tableau. Nous avons opté pour la même présentation pour les problèmes et les évolutions. Nous avons diffusé ce document à chaque conseiller municipal et nous le distribuons à toutes les personnes qui nous demandent des informations sur le territoire.

Un intervenant

Pour le lancement de la démarche, vous avez adressé des invitations aux conseils municipaux et aux habitants. Avez-vous également communiqué par voie de presse ou dans l'organe de communication de votre structure ?

Nicole MERLE

Oui, nous avons convoqué la presse et nous avons expliqué aux journalistes nos souhaits et l'objectif de notre démarche. Nous essayons de travailler avec la presse, mais nous sommes prudents car les articles publiés ne correspondent pas toujours aux articles que nous donnons.

Un intervenant

Vous faites allusion à des problèmes dans les comptes-rendus des réunions d'auto-diagnostic ?

Nicole MERLE

Non, nous avons laissé à chaque commune la liberté d'inviter ou non la presse à la réunion qui se déroulait sur son territoire. Certaines ont invité la presse et d'autres non. La communication avec les médias est un sujet de réflexion intéressant. Je pense que, maintenant que nous sommes engagés plus avant dans le processus, nous devons communiquer davantage.

Mairie-conseils

Les questions d'information et de communication sont intéressantes mais elles ne sont pas l'objet de la réunion de ce jour. Je souhaiterais revenir sur le document de dix pages dont nous a parlé Stéphanie Sauvée. Nous vous l'enverrons en même temps que le compte-rendu. Pour ma part, j'ai été frappée par la simplicité et la clarté des cartes. Comment avez-vous fait ?

Nicole MERLE

La carte devait être simplifiée pour être lisible, mais il fallait prendre garde à ne froisser personne.

Stéphanie SAUVÉE

La réalisation de la carte n'est pas un exercice facile. Le résultat final arrive après de nombreuses moutures. Nous avons essayé de limiter autant que possible les petits dessins et les logos pour que la carte ne soit pas surchargée. Sur la carte des atouts par exemple, nous avons mis un fond vert uni, nous avons localisé tous les bourgs avec des ronds plus ou moins gros selon leur taille et les pôles de service avec des ronds un peu plus gros et de couleur différente. Ces pôles de service ont des caractéristiques différentes, mais nous ne les avons pas distingués sur la carte : le tableau détaillé permet d'avoir des informations plus précises. Pour la forêt, nous avons dessiné une grosse « patate », l'objectif n'étant pas d'établir une carte précise, mais de distinguer les grandes zones du territoire. Pour la localisation des pôles de proximité, Poitiers, Châtellerauld

et Chauvigny, les distances ne sont pas forcément respectées, car l'important est de situer le territoire dans son contexte. Sur le côté, nous avons mis des petites icônes « partout », pour les atouts communs à toutes les communes, par exemple un patrimoine bâti bien entretenu, une vie associative dynamique et des équipements de loisirs, etc. Cela nous a permis de ne pas surcharger la carte.

Mairie-conseils

Les élus ont-ils été associés au traitement de ces cartes ?

Stéphanie SAUVÉE

Oui, dans les réunions de diagnostic, nous avons proposé aux participants des icônes et des symboles et nous les avons modifiés en fonction de leurs souhaits. Pour l'informatisation des cartes, j'ai beaucoup travaillé avec François Clément qui est intéressé également par ce travail de représentation spatiale. Ensuite, nous avons présenté notre travail aux élus, qui nous ont fait des remarques dont nous avons tenu compte.

Mairie-conseils

Sur quel logiciel travaillez-vous ?

Stéphanie SAUVÉE

Je travaille sur Word, avec des outils de dessin très simples. Je n'ai aucune formation en cartographie. J'ai pris un fond de carte de notre communauté scanné et j'ai rajouté des ronds, des traits, des dessins des Clipart, etc.

Mairie-conseils

Quelle est la réaction des élus quand vous leur présentez le travail final ?

Nicole MERLE

Comme je vous le disais tout à l'heure, nous partions de loin : nous étions tous des indépendantistes. Ce travail a permis de mettre en évidence les points communs entre toutes les communes et de souligner la nécessité du travail en commun. Ces schémas ont été présentés à chaque conseil municipal. Dans ma commune, je peux vous dire que les conseillers municipaux qui n'avaient pas participé aux réunions d'auto-diagnostic ont très bien compris. Les symboles utilisés leur ont permis de saisir facilement les points forts et les points faibles de notre territoire.

Un intervenant

Nous sommes un petit SIVOM situé dans le Morvan et nous sommes en marche vers la création d'une communauté de communes. L'expérience que vous décrivez me paraît très intéressante, mais j'ai l'impression que nous aurions besoin d'une personne à temps plein compétente pour mener cette réflexion : or nous ne pourrions pas l'avoir avant l'installation de la structure de la communauté de communes. Comment faire quand on a peu de moyens ?

Nicole MERLE

Nous avons recruté une animatrice de pays, qui s'appelle Stéphanie Sauvée. Grâce à son expérience antérieure, elle a été l'un des moteurs de ce travail. Elle y a consacré beaucoup de temps. Quand j'ai présenté notre dossier au Conseil régional, j'ai insisté sur le fait que, pour bâtir notre avenir, nous avions besoin d'une animatrice. Le Conseil régional a accepté notre demande. Je remercie Stéphanie ainsi que Mairie-conseils avec qui nous avons travaillé en symbiose.

Un intervenant

Quel est votre budget ?

Nicole MERLE

Le salaire de Stéphanie Sauvée est pris en charge par le Conseil régional.

Mairie-conseils

Véronique Vallé pourrait nous dire comment la communauté de communes en Terres Vives a résolu ce problème de l'appui d'une personne compétente.

Un intervenant, agent de développement, Communauté de communes en Terres Vives

Je suis en présence de deux élues : la vice-présidente de la communauté de communes chargée du tourisme, et du maire adjointe de la commune chef-lieu de canton. Nous avons créé un comité de pilotage

avec cinq élus, dont les deux que je viens de citer. Ce comité de pilotage était chargé de faire le lien entre mon travail et le reste du conseil communautaire.

J'ai été embauchée au départ pour travailler sur le domaine économique et touristique. A la suite des dernières élections municipales, une volonté de réfléchir plus avant sur le devenir de la communauté de communes s'est faite jour. La communauté de communes avait été créée en 1994 sous la forme d'un SIVOM et l'habitude avait été prise de travailler en SIVOM. Nous avons initié la réflexion sur le devenir de la communauté de communes : le transfert de compétence, la notion d'intérêt communautaire, le partage des compétences entre communes et communauté de communes. Nous sommes au début de la réflexion.

Mairie-conseils

Monsieur Millet, ce que vous dites est préoccupant. A Mairie-conseils, nous avons accompagné une quarantaine de territoires dans leur transformation de SIVOM en communauté de communes. Pour réaliser cette démarche, l'appui d'un technicien agent de développement est requis, pour assurer la coordination, le suivi avec les élus, l'animation des réunions, etc. Beaucoup de territoires ont fait appel à des contrats emploi-jeune.

Stéphanie SAUVÉE

Un chargé de mission est indispensable car cette démarche prend du temps et, contrairement à un élu, il est neutre. Nous avons un regard neuf sur le territoire et nous pouvons poser des questions sans avoir déjà des réponses à l'esprit. Les habitants sont heureux de donner des informations à quelqu'un qui ne connaît pas le territoire.

Un intervenant

Je suis tout à fait d'accord avec ce que vient de dire Stéphanie Sauvée. Je pense aussi qu'un chargé de mission peut relativiser certains points de vue.

Un intervenant

Comment avez-vous réussi à mobiliser les élus de la communauté de communes et ceux de chaque conseil municipal ?

Nicole MERLE

Au départ, la démarche a été présentée par Stéphanie Sauvée à chaque conseil municipal. Elle leur a expliqué ce qu'étaient une communauté et un pays et elle leur a montré que cette démarche était nécessaire si le territoire voulait être maître de son avenir. Souvent, les élus considèrent que leur vocation est de répondre aux vœux de la population. C'est bien, mais cela ne suffit pas : à mes yeux, l'élu doit aussi être un stratège et définir ce qu'il veut faire de son pays, de son territoire, dans cinq ou dix ans. Je ne parle pas aux élus de l'horizon 2015 car cela démotiverait certains. Nous leur avons parlé d'avenir et ils ont adhéré à la démarche. Certains étaient plus réticents que d'autres, mais aujourd'hui les réticences sont levées. Pour obtenir cette adhésion, il faut beaucoup parler et bien expliquer la démarche et son intérêt.

Un intervenant

Avez-vous utilisé des données institutionnelles, des statistiques publiques, pour alimenter ou orienter la réflexion ?

Stéphanie SAUVÉE

Pour l'auto-diagnostic dans les communes, nous nous sommes appuyés uniquement sur le vécu. Je n'ai rien utilisé d'autre. En revanche, pour le document de synthèse de dix pages, nous avons mis en perspective les expressions recueillies avec les données factuelles disponibles (statistiques, etc.). Cette comparaison a permis de mettre en lumière les écarts entre le vécu et les données objectives. Sur certains sujets, j'ai fait appel à des experts. Par exemple, sur la petite délinquance, j'ai interviewé le représentant de la gendarmerie de notre pôle centre. Celui-ci m'a donné des chiffres, mais il m'a également fait part de son regard sur la situation. Dans ce domaine, il apparaît que le sentiment d'insécurité est plus fort que l'insécurité réelle. Autre exemple, les flux de population : comme nous sommes situés en zone périurbaine, les habitants ont l'impression que 80 % de la population va travailler à Poitiers : en réalité, le pourcentage est plus bas (60 %).

Un intervenant

Envisagez-vous de communiquer le document de dix pages à la population pour la faire évoluer dans certains de ses points de vue ?

Nicole MERLE

Comme je le disais tout à l'heure, nous ferons une communication à la population, mais je ne sais pas encore sous quelle forme.

Un intervenant

Après cette première phase de diagnostic partagé, comment utilisez-vous le travail réalisé ? Que faites-vous maintenant ?

Nicole MERLE

La synthèse des réunions a été présentée dans les conseils municipaux. Nous leur avons demandé de voter cinq orientations stratégiques à partir des trois enjeux majeurs mis en évidence par l'auto-diagnostic. Les conseils municipaux se sont tenus. Certains se sont impliqués plus que d'autres, mais dans l'ensemble, un travail de fond a été effectué. Ensuite, nous avons demandé au conseil communautaire, qui est composé de trois élus de chaque commune, de redéfinir les cinq orientations stratégiques de chaque enjeu qui avait été déterminées. Les élus communautaires ont bien adhéré à la démarche. Je cède la parole à Stéphanie, qui va vous dire comment nous avons travaillé. Nous avons effectué un travail de brainstorming en atelier. Certains élus ont été étonnés par le terme « brainstorming ». Nous leur avons expliqué qu'il fallait « se remuer les méninges » et que l'avenir du territoire était en jeu.

Stéphanie SAUVÉE

A partir de l'auto-diagnostic, qui était la situation vécue en 2002, nous voulions nous projeter dans la situation souhaitée en 2015. Quel territoire voudriez-vous en 2015 ? Telle est la question que nous avons posée à chaque conseil municipal. Nous avons utilisé une méthode de brainstorming, pour les aider à réfléchir. Nous notions des mots, des idées, etc. sur des « post-it » et nous les regroupions ensuite par thématiques et idées clés. J'ai ensuite réalisé une synthèse de ces différentes réunions en dégagant des orientations. Par exemple, en 2015, le territoire de Vienne et Moulière, c'est : « des chemins de randonnée », « un cadre où il fait bon vivre », « un cadre de vie préservé, identique à celui d'aujourd'hui ». J'ai regroupé ces phrases clés (une dizaine par conseil municipal) par thème : la ruralité, les services à la population, l'économie, le tourisme... Puis, les élus ont sélectionné les orientations qui leur paraissaient les plus pertinentes pour l'avenir du territoire. Ces orientations ont ensuite été précisées par le conseil communautaire. Nous disposons aujourd'hui d'une vision du territoire à 15 ans, avec trois enjeux majeurs, cadre de vie, services et économie, déclinés chacun en cinq orientations. A partir de la situation actuelle, nous allons réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre la situation souhaitée en 2015.

Un intervenant

Avez-vous associé les chambres consulaires à l'auto-diagnostic ?

Nicole MERLE

Non, dans la phase de diagnostic, nous avons seulement associé la population et les élus. Nous avons contacté les chambres consulaires ensuite, lorsque nous avons commencé à décliner les enjeux.

Mairie-conseils

Pouvez-vous nous citer les trois enjeux que vous avez retenus ?

Nicole MERLE

Les trois enjeux sont les suivants :

- enjeu 1 : un territoire harmonieux et maîtrisé ;
- enjeu 2 : un territoire renforcé et reconnu ;
- enjeu 3 : le bien vivre local préservé et valorisé.

Chaque enjeu est décliné en différents chapitres : la politique de l'habitat, le développement économique et touristique, les services aux habitants. Nous avons commencé à travailler sur ces enjeux.

Mairie-conseils

Les réunions ont été nombreuses : les élus n'ont-ils pas éprouvés un sentiment de lassitude ?

Nicole MERLE

Non, nous les avons préparés et nous avons essayé d'espacer les autres commissions que nous avons au sein de la communauté. Le conseil communautaire n'était pas très motivé au départ, mais ensuite les conseillers communautaires ont bien adhéré à la démarche. Une fois les enjeux définis, nous avons commencé à travailler. Le travail avec les chambres de commerce et les chambres des métiers est engagé :

nous avons déposé un dossier pour une ORC pour les artisans et commerçants. S'agissant du tourisme, nous avons commencé à définir des itinéraires de randonnée, en faisant appel aux vététistes, aux clubs hippiques, aux personnes ressources de chacun des territoires qui font des randonnées. Par ailleurs, nous faisons travailler nos élus et la population à la définition de notre politique culturelle et sportive, en utilisant toujours la même méthode. Enfin, nous réalisons un bilan de notre territoire au niveau de l'agriculture, en faisant appel à la DDA, une association gérée par la chambre d'agriculture. Nous comptons ainsi entamer un dialogue entre acteurs du monde rural et acteurs du monde urbain.

Un intervenant

Comment comptez-vous utiliser ce diagnostic dans les politiques communales, notamment d'urbanisme ?

Nicole MERLE

Nous avons commencé à décliner les enjeux, en commençant par les enjeux économiques. Nous ne voulons pas attirer de grosses entreprises, mais nous souhaitons préserver le tissu économique existant, c'est-à-dire le commerce de proximité et les artisans. Les artisans commencent à vieillir et il faut songer à la relève. C'est la raison pour laquelle nous leur avons envoyé un questionnaire. A partir de ce questionnaire et de ce qui s'était dégagé de l'auto-diagnostic, nous montons une action pour aider les artisans à s'installer. Dans le domaine de l'habitat, le président de la commission « amélioration de l'habitat » apportera son aide aux communes qui transforment leur POS en PLU. Nous avons aussi développé une politique d'investissement. Un bilan des infrastructures du territoire effectué au démarrage du pays a mis en évidence des manques au niveau des équipements sportifs notamment. Depuis, nous avons construit une base aquatique au bord de la Vienne, un gymnase à l'est de notre territoire. Nous réfléchissons à l'extension des équipements sportifs sur Saint-Julien-l'Ars. Dans le même temps, nous aidons la maison de retraite et nous envisageons la construction d'une salle de spectacle. Nous menons toutes ces actions de front.

Un intervenant

Le président de la commission « amélioration de l'habitat » sera en quelque sorte le garant de la cohérence des politiques d'urbanisme sur le territoire.

Nicole MERLE

C'est le rôle que nous lui demandons de jouer.

Un intervenant

Les habitants ont-ils été associés à la deuxième partie de la démarche (élaboration d'une vision du territoire à l'horizon 2015) ?

Stéphanie SAUVÉE

Non, car nous avons estimé que cette partie prospective relevait des élus. Nous souhaitons aussi que les élus s'approprient la démarche et le projet car, dans la première partie d'auto-diagnostic, les non élus avaient été nombreux à participer. En participant à l'élaboration d'une vision du territoire à l'horizon 2015, les élus se sont bien impliqués dans la démarche et ont fait le lien avec ce qu'avaient dit les non élus. Nous allons maintenant retourner vers les non élus pour leur montrer comment les élus se sont appropriés le projet : nous allons faire le lien entre élus et non élus.

Un intervenant

J'ai bien compris que vous étiez en formation de pays : les habitants, les associations vont pouvoir se retrouver éventuellement dans un conseil de développement. A l'échelle communautaire, nous n'avons pas encore cette possibilité... quoique.

Mairie-conseils

Vous pouvez réfléchir à des formes de conseil de développement.

Un intervenant

Oui, cela me plairait en tant que technicien. Associer également les élus et les non élus dans la démarche de projet me semblerait intéressant, pour faire émerger des projets plus locaux et impliquer vraiment les habitants dans la dynamique. Qu'en pensez-vous ?

Mairie-conseils

Les élus ont pour rôle de prendre des décisions. A certaines phases, il faut les faire travailler entre eux pour qu'ils définissent leur politique. Cette démarche n'est pas facile pour eux.

Un intervenant

Comment prévoir des ajustements en fonction des réactions des non élus au projet élaboré par les élus ?

Mairie-conseils

Je n'ai pas la réponse : cela dépend des territoires, des contextes. Plusieurs solutions sont possibles.

Nicole MERLE

A partir de tous les axes, les élus doivent réfléchir et définir leur politique. Après, ils rendront compte au fur et à mesure à la population. Cette démarche est un outil de développement du territoire. Le conseil de la communauté doit réfléchir sur ce qui relève de sa compétence, en liaison directe avec les communes qui doivent, autant que faire se peut, appliquer les souhaits de la population.

Un intervenant

Comment les conseillers municipaux se sont-ils appropriés le document de synthèse de dix pages et les objectifs ?

Nicole MERLE

Nous sommes un pays jugé trop petit et on nous demande de nous associer à d'autres. Au sein de notre pays, certains voudraient aller d'un côté, d'autres voudraient aller de l'autre et d'autres encore voudraient rester seuls. Quel que soit notre devenir, le travail accompli aura eu le mérite de faire prendre conscience aux élus que notre territoire avait des possibilités d'évolution et que les habitants avaient des idées. L'outil que nous avons utilisé est un très bon outil, qui va nous permettre de définir nos actions stratégiques pour les prochaines années et, si nous devons nous marier, de faire le mariage le plus heureux possible. J'ai toujours dit qu'il valait mieux faire un mariage d'amour qu'un mariage de raison. A l'heure actuelle, nous avons de nombreux contacts. Est-ce à cause de la démarche que nous avons menée ? Je ne le sais pas, car nous avons peu communiqué dessus. Dans tous les cas, ce travail constitue une force pour les communes et le conseil communautaire. Avant, nous étions des indépendantistes, et ce travail nous a permis de mûrir.

Mairie-conseils

Nous arrivons au terme de notre réunion. Madame Merle, quels documents nous autorisez-vous à communiquer aux personnes présentes aujourd'hui ? Pouvons-nous communiquer votre document de dix pages ?

Nicole MERLE

Oui, bien entendu, je suis pour la transparence. Si certaines des personnes présentes aujourd'hui veulent venir ou nous téléphoner, nous sommes, Stéphanie et moi-même, à leur disposition.

Mairie-conseils

Merci beaucoup. L'objectif de ces réunions est de favoriser les échanges entre territoires. A Mairie-conseils, nous sommes en train d'élaborer un document méthodologique sur cette démarche. Il sera prêt au mois de juin ou juillet. Si j'ai bien compris, il faudrait que les agents de développement puissent se déplacer d'un territoire à l'autre. Si Stéphanie Sauvée ou Véronique Vallé pouvaient se rendre dans le territoire de Monsieur Millet, ce serait bien. Je pense que de nombreux agents de développement font un excellent travail. Monsieur Millet, si vous voulez trouver un agent de développement compétent, vous y parviendrez. Merci beaucoup.

Nicole MERLE

Je voudrais remercier Mairie-conseils qui a été à l'origine de cette initiative ainsi que François Clément, dont la collaboration a été précieuse.

Mairie-conseils

Nous vous remercions également car, grâce à vous, nous pouvons faire connaître votre démarche à d'autres territoires. Merci beaucoup et à très bientôt.